

La Ville de Bruxelles débloque 200.000€ de son budget pour des projets gérés de A à Z par des citoyens



La Ville de Bruxelles lance pour 2018 un budget participatif. Les Bruxellois pourront proposer un projet pour leur quartier avant de les mettre eux-mêmes en œuvre. **Ils pourront être aidés par toute une série d'experts.**

200.000€, c'est la somme qui sera allouée directement aux citoyens dans le cadre du budget 2018 de la Ville de Bruxelles. Le budget participatif sous cette forme, c'est une première en Belgique. Dans une volonté de transparence et de modernisation, la Ville lance ce nouveau système, une sorte de phase test, avant peut-être, d'en faire davantage. "Une boîte à livre dans mon quartier", "Des bancs connectés dans les parcs", "Je veux une rue plus conviviale" voici le type d'idées qu'on pourrait retrouver. Concrètement chaque bruxellois domicilié sur le territoire de la Ville pourra participer, chaque personne ne peut porter qu'un seul projet. Une première phase se tiendra du 1er janvier au 15 février, il s'agira de la récolte des idées qui se fera sous forme d'atelier citoyen. Ensuite, jusqu'à fin mars viendra la phase de développement des projets, avant de passer aux votes entre avril et mai et puis à la réalisation des projets dès le 1er juin 2018.

Les différentes étapes

-Processus d'idéation : Après un premier appel à idées, les citoyens se réunissent par quartiers (sept au total) et selon la catégorie de compétences choisie (mobilité, éducation, sport, solidarité, emploi, etc.). Ils participent alors à un « atelier citoyen ». En équipe, ils développent leurs idées, en discutent, échangent, jusqu'au choix des préférences.

-Co-création : ces idées citoyennes sont ensuite transformées en projets concrets et réalisables, lors d'ateliers de co-création impliquant également les associations, les experts volontaires, les acteurs privés et la Ville.

-Vote : les citoyens distribuent le budget alloué entre les différents projets en votant.

-Cérémonie : les porteurs de projets sont récompensés officiellement et présentent les projets gagnants.

-Financement et mise en œuvre : la Ville s'engage à financer les initiatives sélectionnées. Avec les porteurs de projets, elle informe également les citoyens sur le suivi et la mise en œuvre, en toute transparence.

-Bpart : tout au long du processus, la nouvelle plateforme participative en ligne Bpart est utilisée, que ce soit pour la présentation des idées et projets, l'échange entre les citoyens, l'information et le vote.

« *Les temps changent et construire la Ville ne se fait plus à huis clos entre politiques, administration et experts, mais à partir des habitants et avec les habitants. Le budget citoyen a déjà fait ses preuves dans des grandes villes telles que Paris ou New York. En tant que capitale de la Belgique et de l'Europe, Bruxelles se doit de marquer le coup dans la participation citoyenne. C'est essentiel à la bonne gouvernance au 21^e siècle* », explique David Weytsman (MR), nouvel échevin de la Participation citoyenne. En effet, d'autres villes ont déjà lancé ce genre d'initiative, Porto Alegre au Brésil, mais aussi des villes européennes comme Lisbonne, Paris, Reykjavik ou encore Dublin ou Madrid.

ATELIERS CITOYENS

18H30 – 21H

De janvier à février 2018, participez à l'un des 7 premiers « ateliers citoyens » organisés sur le territoire de la Ville de Bruxelles. Ensemble, transformons vos idées en projets réalisables. **Choisissez votre quartier et venez nombreux !**

Laeken

Mardi 30 janvier
Espace S
Rue de la Comtesse
de Flandre, 4

Neder-over-Heembeek

Jeudi 8 février
Maison Quartier Rossignol
Chemin du Rossignol, 18-20

Haren

Mardi 6 février
De Linde
Rue de Cortenbach, 7

Quartier Nord

Lundi 12 février
DigitYser
Boulevard d'Anvers, 40

Quartier Européen

Mercredi 24 janvier
Press Club Brussels Europe
Rue Froissart, 95

Pentagone

Jeudi 11 janvier
Hôtel de Ville
Grand-Place

Louise

Jeudi 25 janvier
BECI
Avenue Louise 500



Pour plus d'informations : www.bruxelles.be/bruxelles-participation